

TARIFS DES COTISATIONS 2012

(Adhésions entreprises individuelles, sociétés
et autres groupements assimilés)

Droit d'entrée H.T.	:	85,00 Euros
Cotisation annuelle H.T.	:	189,00 Euros
T.V.A. à 19,60 %	:	53,70 Euros
MONTANT TOTAL T.T.C.	:	327,70 Euros

Remarque : la cotisation annuelle est due en totalité, quelle que soit la date d'adhésion (pas de proratisation possible selon les textes régissant les organismes de gestion agréés).

N.B. : Pour les adhérents relevant du régime micro-entreprise ou du régime de l'auto-entrepreneur, seule une cotisation annuelle réduite de 15 € H.T. est facturée, soit 17,94 € TTC.